

ALSTOM

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 JUILLET 2019

Résultats du vote des résolutions et compte-rendu de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires s'est réunie au New Cap Event Center, 3 quai de Grenelle, 75015 Paris, le 10 juillet 2019 à 14h sous la présidence de M. Henri Poupart-Lafarge.

L'Assemblée générale réunissait des actionnaires représentant 148 401 922 actions, soit 66,15% du nombre total d'actions, et 154 763 827 droits de vote.

Nombre total d'actions	224 322 932
Nombre total de droits de vote	232 110 215
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 5 049 Partie extraordinaire : 5 049
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 148 401 922 Partie extraordinaire : 148 401 922
Nombre de droits de vote des actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 154 763 827 Partie extraordinaire : 154 763 827

Lors de cette Assemblée, M. Henri Poupart-Lafarge a, tout d'abord, fait le point sur les événements marquants de l'exercice 2018/19, est revenu sur le succès de la stratégie 2020 et a présenté le nouveau plan stratégique d'Alstom dévoilé le 24 juin 2019.

Puis, M. Marc Granger, Directeur de la Stratégie, a mis en avant l'importance de l'innovation, de la mobilité verte et du digital.

M. Laurent Martinez, Directeur Financier, a ensuite commenté les résultats du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

M. Henri Poupart-Lafarge a alors exposé la gouvernance de la Société et a invité les présidents des comités à intervenir.

M. Yann Delabrière, administrateur référent indépendant, a ainsi présenté les activités du Comité de Nominations et de Rémunération, dont il est président, ainsi que les éléments de la rémunération de M. Henri Poupart-Lafarge pour l'exercice clos le 31 mars 2019 et la politique de rémunération des mandataires sociaux applicable à compter de l'assemblée générale.

Mme Sylvie Rucar et Mme Sylvie Kandé de Beupuy ont, quant à elles, présenté les travaux des Comités du Conseil dont elles ont la présidence, respectivement le Comité d'audit et le Comité pour l'éthique, la conformité et le développement durable.

Enfin, les Commissaires aux comptes ont présenté le contenu de leurs rapports.

A l'issue de ces présentations, le Président a ouvert les débats puis répondu aux questions des actionnaires.

Mme Emmanuelle Petrovic, Directrice Juridique et Secrétaire du Bureau de l'assemblée, a ensuite procédé à la présentation et au vote de chaque résolution.

Le résultat des votes de chaque résolution est détaillé ci-après :

Détail des votes par résolution

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	Approbation des comptes sociaux et des opérations de l'exercice clos le 31 mars 2019						
	Adoptée	154 734 540	99,98%	24 763	0,02%	4 524	<0,01%
2	Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice clos le 31 mars 2019						
	Adoptée	154 496 476	99,83%	262 468	0,17%	4 883	<0,01%
3	Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019 et distribution d'un dividende						
	Adoptée	153 523 115	99,20%	1 234 914	0,80%	5 798	<0,01%
4	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Henri Poupart-Lafarge						
	Adoptée	134 949 494	87,20%	15 623 248	10,09%	4 191 085	2,71%
5	Renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Sylvie Kandé de Beaupuy						
	Adoptée	154 597 298	99,89%	158 130	0,10%	8 399	0,01%
6	Renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Sylvie Rucar						
	Adoptée	153 885 028	99,43%	869 084	0,56%	9 715	0,01%
7	Approbation des engagements relatifs à une clause de non-concurrence pris en faveur de M. Henri Poupart-Lafarge conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce ⁽¹⁾						
	Adoptée	148 872 048	96,27%	5 754 277	3,72%	9 222	0,01%
8	Approbation des engagements relatifs aux régimes de retraite à cotisations définies pris en faveur de M. Henri Poupart-Lafarge conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce ⁽¹⁾						
	Adoptée	150 658 660	97,43%	3 969 893	2,57%	6 994	<0,01%
9	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au Président-Directeur Général au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019						
	Adoptée	139 329 784	90,03%	15 415 015	9,96%	19 028	0,01%

⁽¹⁾ M. Henri Poupart-Lafarge n'a pas pris part au vote.

10	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2019/20 et applicables à compter de la présente assemblée générale						
	Adoptée	139 663 702	90,24%	15 080 418	9,75%	19 707	0,01%
11	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société						
	Adoptée	151 449 775	97,86%	3 308 788	2,14%	5 264	<0,01%

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
12	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ou de valeurs mobilières réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe ; avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	153 145 175	98,95%	1 611 877	1,04%	6 775	0,01%
13	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social de la Société réservée à une catégorie de bénéficiaires ; avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	153 061 690	98,90%	1 681 685	1,09%	20 452	0,01%
14	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société, dans la limite de 5 000 000 actions dont un nombre maximum de 200 000 actions aux dirigeants mandataires sociaux de la Société ; avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires						
	Adoptée	142 134 684	91,84%	8 436 922	5,45%	4 192 221	2,71%
15	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités						
	Adoptée	154 685 176	99,95%	73 934	0,05%	4 717	<0,01%

Information des actionnaires

L'ensemble des documents et informations devant être publiés en application de l'article R.225-73-1 du Code de commerce ont été mis à disposition des actionnaires dans les délais applicables sur le site internet www.alstom.com, rubrique Investisseurs / Assemblée générale.

Le Document de Référence a été remis le jour de l'Assemblée générale aux actionnaires présents qui le souhaitent. Il est accessible sur le site internet de la société (www.alstom.com) depuis le 28 mai 2019, soit 43 jours avant l'Assemblée, et également disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Des exemplaires sont disponibles au siège de la Société, 48 rue Albert Dhalenne, 93400 Saint-Ouen (France). Les actionnaires peuvent également en obtenir gratuitement une copie sur simple demande écrite adressée au siège de la Société à l'attention des Relations Investisseurs.